



Politique d'investissement

- Fonds Actions Europe
- Stratégie d'investissement : recherche de la croissance pérenne de dividende par la sélection d'entreprises qui investissent à long terme
- Détecter des anomalies de marché et exploiter des niveaux techniques, zones de survente, écarts anormaux
- Moteur quantitatif QUART de création d'alpha (*Quantitative Unique Analysis Rotation Trading*)
- Horizon de placement recommandé : > 5 ans

Chiffres clés

Valeur liquidative (Part I) : 155,75 €

Actif du compartiment : 13,12 M €

Indicateur de risque - SRI

A risque plus faible A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

Caractéristiques du compartiment

Gérants :



Sovann PENNE
Gérant



Aymeric DIDAY
Co-Gérant

Forme juridique : SICAV UCITS V Française

Date de lancement : 28/02/2020 (Part I)

Code ISIN :

- Part I : FR0013466166
- Part R : FR0013466158

Valeur liquidative :

- Part I : 155,75 €
- Part R : 112,51 €

Ticker Bloomberg : PERADIV FP / PERGADR FP

Classification : Actions européennes

Benchmark : BBG Europe Large & Mid Cap NR €

Devise de référence : EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Eligibilité PEA : Oui

Informations administratives

Dépositaire : ODDO BHF

Société de gestion : PERGAM

Souscription / rachat cutoff : 11h

Souscription / rachat règlement : J+2

Frais – Part I

Frais de souscription : 2% max. (non acquis au fonds)

Frais de rachat : 0%

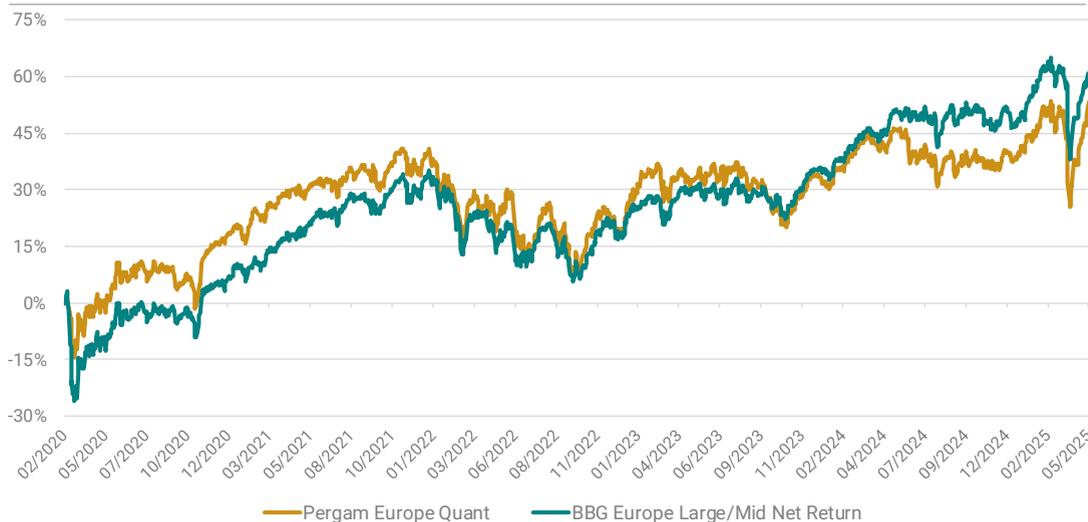
Frais de gestion : 1,2% TTC

Commission de surperformance : 15% au-delà d'une performance annualisée de 6%

Contact

investors@pergam.net

Performances – Part I



Performances calendaires

	Part I	Part R*	Indice
2020	18,2%		-4,2%
2021	17,7%		25,0%
2022	-15,1%		-12,0%
2023	12,9%	-2,0%	15,9%
2024	4,1%	3,2%	9,0%

* Date de lancement : 28/02/2023

Performances cumulées

	Part I	Part R*	Indice
1 mois	8,3%	8,0%	4,6%
3 mois	3,3%	2,9%	-0,5%
6 mois	13,7%	12,7%	9,3%
9 mois	11,2%	10,0%	6,6%
YTD	12,1%	11,2%	9,8%
1 an	7,9%	6,9%	8,8%
3 ans	21,1%		34,7%
Création	55,8%		62,4%

Commentaires de gestion

En mai, le fonds a surperformé le marché avec une progression de +8,3 % contre +4,6 % pour l'indice européen, BBG Europe Large/Mid Net Return. Les marchés boursiers européens ont affiché de solides performances, portés par un **apaisement de l'inflation** et une **baisse des taux directeurs de la BCE**. Le DAX allemand a atteint de nouveaux sommets, progressant de +6,7 % sur le mois, tandis que le CAC 40 et le FTSE 100 ont également enregistré des hausses notables.

Malgré un contexte macroéconomique encore fragile et des **incertitudes liées aux tensions commerciales**, l'optimisme des marchés s'est renforcé, soutenu par la perspective de nouvelles mesures de soutien monétaire et une **inflation désormais proche de la cible de la BCE**. Dans ce contexte, le fonds a effectué très peu de rotations en début de mois. Profitant de son positionnement pour capturer la hausse du marché et observant une **dynamique très forte sur les secteurs bancaires, technologiques et industriels**, nous avons estimé que le positionnement était assez favorable.

Au cours de la deuxième quinzaine, le marché a rencontré plus de difficultés dans sa progression. Nous avons alors réorienté le portefeuille vers **une stratégie plus défensive**. Nous avons ainsi cédé nos positions dans les secteurs qui avaient bien performés (bancaires, technologiques et industriels) pour nous **repositionner sur les secteurs défensifs** (utilities et télécoms), dont le **secteur de la défense**. Ce dernier bénéficie d'une excellente dynamique et d'un flux d'actualités positives, porté par l'augmentation des dépenses militaires dans les pays de l'OTAN.

Cette rotation s'est concrétisée par la vente de titres comme **Alstom, Raiffeisen Bank** et **ASML**, et l'acquisition de positions dans **Orange, Thales, Dassault Aviation** et **Naturgy**. Cette dernière vient renforcer notre exposition aux utilities après l'achat d'Engie en début de mois.

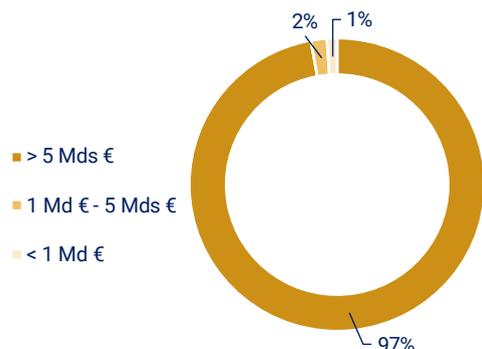
Nous avons continué à exploiter les variations importantes du marché pour réaliser des opérations tactiques, avec des allers-retours sur des titres comme **Redeia, Electrolux** ou **Sagax**. Les positions en **BPER** et **Hermès** ont également été réduites, faisant de **Leonardo** et **Saint-Gobain** les deux principales pondérations du fonds.



Analyse de portefeuille

Capitalisation boursière

En pourcentage de la poche action

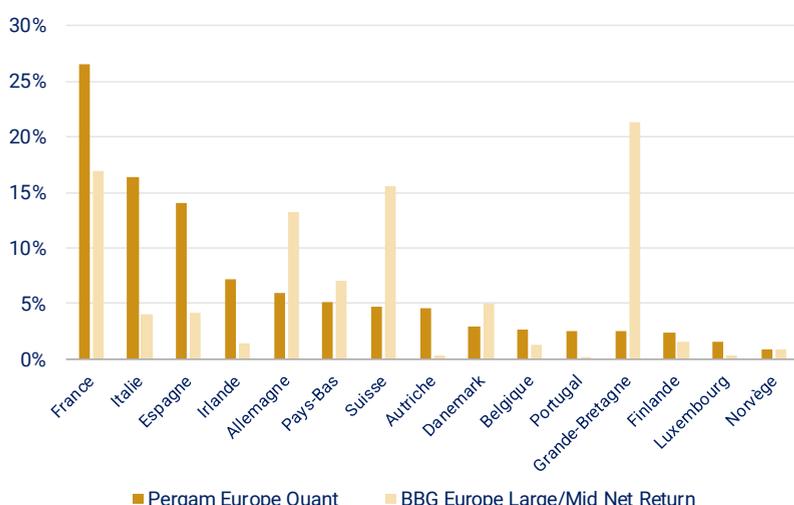


Principales lignes du compartiment

Sociétés	Secteurs	Pays	Poids	Capi. Bours.
LEONARDO SPA	Industrie	Italie	3,3%	30,7 Mds €
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Industrie	France	2,7%	50,5 Mds €
RYANAIR HOLDINGS PLC	Conso. cycl.	Irlande	2,7%	25,2 Mds €
UNICREDIT SPA	Finance	Italie	2,6%	88,1 Mds €
CAIXABANK SA	Finance	Espagne	2,6%	52,3 Mds €

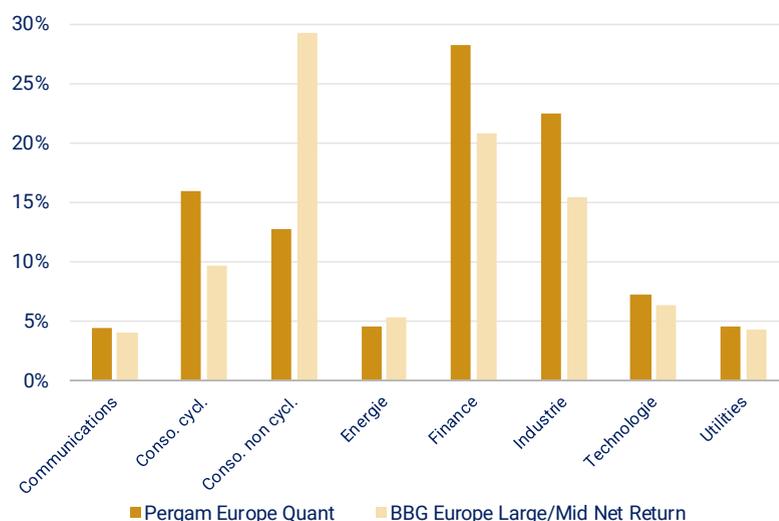
Répartition géographique

En pourcentage de la poche action



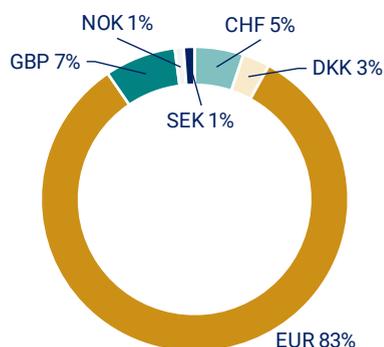
Répartition sectorielle

En pourcentage de la poche action



Exposition devises

En pourcentage de la poche action



Mesures de risques

Ratios	Compartiment
Active Share	91,15%
Volatilité (3 ans)	16,5%
Beta (3 ans)	1,08
Tracking Error (3 ans)	-13,51%
Ratio de Sharpe (3 ans)	0,17
Ratio de Sortino (3 ans)	0,16

Principaux contributeurs

	Poids	Contrib.		Poids	Contrib.
LEONARDO SPA	3,3%	0,57%	ALSTOM	-	-0,30%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	2,3%	0,53%	MARKS & SPENCER GROUP PLC	-	-0,18%
BPER BANCA SPA	2,3%	0,40%	ORANGE	1,8%	-0,10%

Principaux mouvements

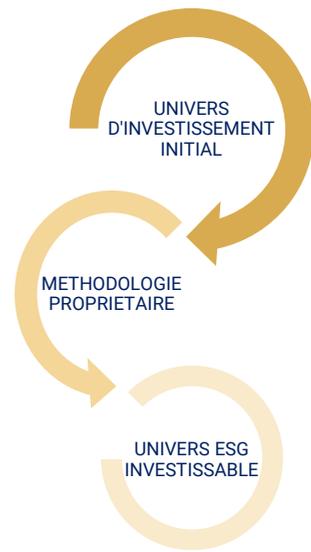
Achats : BEAZLEY PLC, MUENCHENER RUECKVER AG-REG
Ventes : RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA, AIRBUS SE



Données ESG

Notre approche ESG

Méthodologie



La prise en compte de critères extra-financiers dans notre méthodologie ESG s'effectue selon une approche « Best in Universe », à travers plusieurs filtres, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%.

Les filtres mis en place sont :

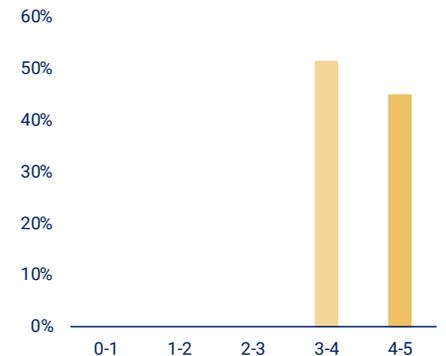
- **Politique d'exclusion** : nous appliquons des exclusions sectorielles et normatives
- **Gestion des controverses** : Notre objectif principal est de minimiser les impacts négatifs sur le portefeuille grâce à un suivi des controverses
- **Notation interne** de chacun des piliers E, S et G pour l'ensemble des émetteurs :
 - Pergam a créé sa propre matrice de notation ESG avec une sélection sur mesure des critères, sur la base d'une analyse qualitative et quantitative
 - Une analyse supplémentaire est effectuée lors des échanges avec les émetteurs inclus dans le portefeuille
 - La Gouvernance a un rôle prédominant car selon nous elle est un prérequis pour la mise en œuvre des piliers E et S par les émetteurs
 - E = 30% S = 30% G = 40%

Note moyenne des piliers E, S et G

Répartition par notation ESG

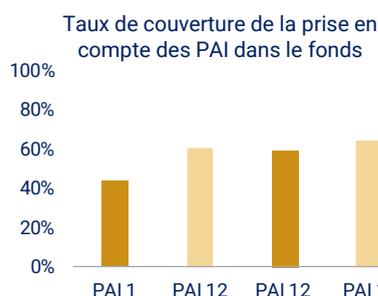


- La note moyenne ESG du fonds est de 3,8/5
- La note du fonds sur le pilier Environnement est de 3,9/5
- La note du fonds sur le pilier Social est de 4,2/5
- La note du fonds sur le pilier Gouvernance est de 3,7/5



Meilleures notes émetteurs du fonds

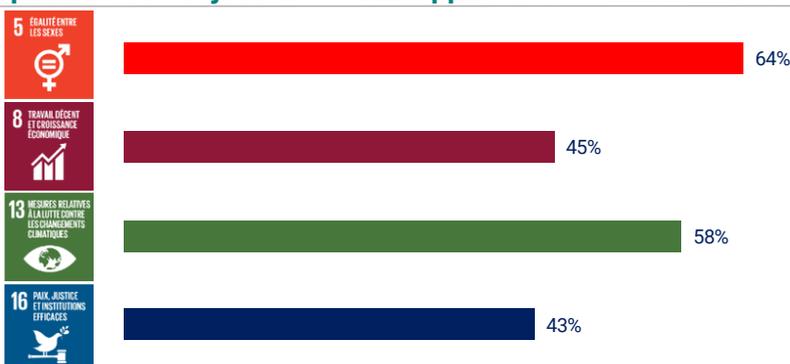
Émetteur	Note/Score	Poids	Secteur
SAFRAN SA	4,49	2,0%	Industrie
TELEPERFORMANCE	4,47	2,0%	Technologie
NESTLE SA-REG	4,45	2,1%	Conso. non cycl.
AMADEUS IT GROUP SA	4,43	2,0%	Conso. cycl.
ENGIE	4,39	2,2%	Utilities



Pergam ne prend pas en compte les PAI, cependant à travers sa sélection de critère ESG nous prenons en comptes certaines PAI comme :

- **PAI 1 (Tableau 1 ESMA)** Émissions de GES
- **PAI 12 (Tableau 1 ESMA)** Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements
- **PAI 12 (Tableau 3 ESMA)** Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail
- **PAI 15 (Tableau 3 ESMA)** Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Exposition aux objectifs de développement durable ODD



Ce schéma représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui sont aux nombres de 17 et ciblant des problèmes tels que la pauvreté, la santé et l'éducation. A travers les critères de notation mis en place, nous évaluons les expositions des entreprises à ces objectifs. Pergam a choisi de suivre particulièrement les 4 ODD ci-contre.



Informations importantes : Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DIC (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le DIC qui sont disponibles sur notre site internet www.pergam.net.

« Source : Bloomberg Index Services Limitée. BLOOMBERG® et les indices référencés dans le présent document (les « Indices », et chacun de ces indices, un « Indice ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg ») et/ou d'un ou plusieurs fournisseurs tiers (chacun de ces fournisseurs, un « Fournisseur Tiers ») et ont obtenu une licence d'utilisation à certaines fins pour PERGAM SAS (le « Licencié »). Dans la mesure où un fournisseur tiers apporte une propriété intellectuelle en relation avec l'indice, ces produits tiers, noms de sociétés et logos sont des marques commerciales ou des marques de service et restent la propriété de ce fournisseur tiers.

Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, n'approuvent ce matériel, ni ne garantissent l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information contenue dans le présent document, ni n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus et, dans la mesure maximale autorisée par la loi, ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, ne pourront être tenus responsables des blessures ou des dommages qui en découlent. »